

BILAN DES CLASSES BILINGUES DE SAINT-BARTHÉLEMY ET DE SAINT-MARTIN ANNÉE SCOLAIRE 2018-2019

À la rentrée 2016, une expérimentation a été mise en place afin de pérenniser un enseignement bilingue, français-anglais, en créant une filière bilingue à Saint-Barthélemy et à Saint-Martin.

L'objectif principal de ces classes bilingues est de faire acquérir aux élèves de ces deux territoires une maîtrise équilibrée du français et de l'anglais.

En 2016-2017, on pouvait compter huit classes bilingues à Saint-Barthélemy et à Saint-Martin, soit 177 élèves et plus de 25 enseignants mobilisés. En 2017-2018, malgré une légère baisse des effectifs à Saint-Martin suite au passage de l'ouragan Irma, ce sont deux fois plus de classes qui ont été concernées en prenant en compte la montée de cohortes.

Au terme de l'année scolaire 2018/2019, il convient désormais de faire le bilan de la troisième année scolaire, objet de ce document.

En 2018-2019, sont venues s'ajouter six classes de CP et deux classes de quatrième ce qui permet de totaliser 423 élèves (soit 302 élèves pour le premier degré et 121 pour le second degré) et de dénombrer 74 enseignants impliqués.

I. Implantation des classes bilingues à Saint-Barthélemy et à Saint-Martin

1. Dans les écoles maternelles

École maternelle de Saint-Barthélemy	Moyenne section	Grande section	Effectif élèves	Effectif enseignants
Gustavia		1	25	2
	1		26	

Écoles maternelles de Saint-Martin	Moyenne section	Grande section	Effectif élèves	Effectif enseignants
Jean Anselme	1		18	2
		1	15	
Jérôme Beaupère	1		17	2
		1	23	
Elian Clark	1		21	2
		1	21	
Siméonne Trott	1		17	2
		1	19	

2. Dans les écoles élémentaires

École élémentaire de Saint-Barthélemy	Classe de CP	Effectif élèves	Effectif enseignants
Gustavia	2	18 + 18	2

Écoles élémentaires de Saint-Martin	Classe de CP	Effectif élèves	Effectif enseignants
Omer Arrondell	1	18	2
Aline Hanson	1	14	2
Clair St-Maximin	1	19	2
Hervé Williams	1	13	2

3. Dans les collèges

Collège de Saint-Barthélemy	6 ^{ème}	5 ^{ème}	4 ^{ème}	Effectif élèves	Effectif enseignants
Mireille Choisy	1			20	9
		1		19	9
			1	18	9

Collège de Saint-Martin	6 ^{ème}	5 ^{ème}	4 ^{ème}	Effectif élèves	Effectif enseignants
Quartier d'Orléans III	1			21	9
		1		25	9
			1	18	9

II. Démarche pédagogique adoptée

1. Les modalités de l'enseignement en Moyenne Section (MS) et en Grande Section (GS)

Il s'agit d'un enseignement à parité horaire. Les 24 heures d'enseignement obligatoire se répartissent en 12 heures d'enseignement en français et 12 heures d'enseignement en anglais.

Deux enseignants interviennent dans la classe bilingue. Chaque enseignant est chargé d'une langue et d'un ensemble de domaines d'activités. La répartition se fait sur le principe de l'échange de service.

Cette répartition des apprentissages se fait de la manière suivante :

- En français et en anglais « Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions » ;
- En français « Agir et s'exprimer à travers l'activité physique » et « Agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques » ;

- En anglais « Construire les premiers outils pour structurer sa pensée » et « Explorer le monde ».

L'enseignement dans chacune des deux langues alterne sur deux jours consécutifs selon l'organisation suivante :

- En MS l'enseignement en anglais est dispensé le lundi et le mardi tandis que l'enseignement en français a lieu le jeudi et vendredi ;
- En GS l'enseignement en français est dispensé le lundi et mardi tandis que l'enseignement en anglais a lieu le jeudi et vendredi.

Cette organisation a été retenue pour faciliter l'entrée dans les apprentissages en utilisant l'anglais comme tremplin dans les moyennes sections et le français en consolidation. Alors qu'en grande section, il s'agit de solliciter davantage les acquisitions langagières des élèves en commençant la semaine en français.

2. Les modalités de l'enseignement en CP

- ✓ 11 heures hebdomadaires d'enseignement en langue française :
 - 10 heures de français
 - Langage oral
 - Lecture et compréhension de l'écrit
 - Ecriture (geste graphique et production d'écrits)
 - Etude de la langue (grammaire, orthographe, lexique)
 - 1 heure réservée à des disciplines non linguistiques :
 - Mathématiques
 - Questionner le monde
- ✓ 11 heures hebdomadaires d'enseignement en langue anglaise :
 - 1 heure 30 réservée à l'étude de la langue anglaise
 - Phonologie
 - Compréhension de l'oral et de l'écrit
 - Lexique
 - 9 heures 30 réservées à des disciplines non linguistiques :
 - Mathématiques
 - Questionner le monde
 - Enseignement moral et civique
 - Enseignements artistiques
 - Education physique et sportive

Afin d'assurer quotidiennement des activités de lecture/écriture en langue française, l'alternance des langues s'opère sur la demi-journée.

3. Les modalités de l'enseignement en 6^{ème}, 5^{ème} et 4^{ème}

Les publics cibles sur ces deux territoires évoluent dans des environnements linguistiques distincts : la langue anglaise peut-être qualifiée à Saint-Martin de langue véhiculaire tandis qu'à Saint-Barthélemy, la langue française est prédominante. De ce fait, une approche pédagogique adéquate a motivé la structuration de l'enseignement bilingue comme suit :

- **Dans les classes de 6^{ème}, 5^{ème} et 4^{ème} du collège Mireille Choisy de Saint-Barthélemy**, un bilinguisme progressif a été retenu dès le départ. Par conséquent, ce sont uniquement cinq disciplines (les sciences et vie de la terre, l'histoire-géographie-enseignement moral et civique, les mathématiques, les sciences physiques et les arts plastiques) qui font l'objet d'un enseignement à parité horaire en français et en anglais de façon hebdomadaire.

Les déplacements hebdomadaires d'enseignants en provenance de Saint-Martin sont pris en charge par la collectivité de Saint-Barthélemy ce qui nécessite de la part des établissements une étroite collaboration pour la mise en place des emplois du temps de même qu'une concertation régulière des enseignants intervenant dans une langue ou l'autre.

- **Au collège Quartier d'Orléans de Saint-Martin**, toutes les disciplines sont dispensées à parité horaire en français et en anglais selon un découpage pédagogique qui relève de la responsabilité des enseignants et qui traduit une progression qui prend en considération l'intervention équitable du français et de l'anglais. Une concertation réunissant tous les membres d'une même discipline est organisée régulièrement et à plus grande échelle, un bilan trimestriel est dressé par le chef d'établissement avec tous les enseignants impliqués dans l'enseignement bilingue.

III. Suivi du dispositif et accompagnement des équipes

Sous la responsabilité de Michel SANZ, IA-DAASEN de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin, et de Dominique BOYER, IEN de la circonscription des îles du Nord, le pilotage et le suivi de ces classes bilingues sont assurés par Marie-Joselyne ARNELL, conseillère pédagogique généraliste, Evelyne FLEMING, chargée de mission de l'IA-DAASEN, respectivement pour le premier degré et le second degré.

Deux postes supplémentaires, créés spécifiquement par le ministère de l'Éducation nationale le temps de l'expérimentation, ont permis de renforcer l'accompagnement des équipes des premier et second degrés.

Leurs missions se sont déclinées autour des axes suivants :

- accompagnement pédagogique des enseignants ;
- création d'outils et de supports pédagogiques ;
- conception et évaluation de séances d'apprentissage ;
- participation à des projets spécifiques ;
- co-intervention lors de séances durant lesquelles les deux langues sont amenées à cohabiter ;
- remplacement des professeurs des écoles en charge des classes bilingues lors des moments de concertation et de formation.

Pour optimiser leurs missions, les modalités d'intervention des référents bilingues dans les EPLE et les écoles ont fait l'objet d'une réorganisation : un référent intervenant majoritairement dans le premier degré et l'autre dans le second degré.

IV. La formation des enseignants

La formation et l'accompagnement des enseignants du premier degré et du second degrés demeurent indispensables à l'expansion de l'enseignement bilingue à Saint-Barthélemy comme à Saint-Martin et l'urgence de nourrir de façon conséquente le vivier existant se fait de plus en plus pressante.

1. Les formations dispensées aux enseignants du premier degré

Publics concernés	Contenus abordés	Supports	Outils créés
Enseignants des CP bilingues	<ul style="list-style-type: none"> Présentation du dispositif bilingue (lecture commentée du document cadre). Présentation du guide « Pour l'enseignement de la lecture et de l'écriture au CP ». Lecture et analyse des quatre circulaires qui dressent le cadre général sur l'enseignement des fondamentaux. 	<ul style="list-style-type: none"> Document cadre de l'enseignement bilingue à Saint- Barthélemy et Saint- Martin Guide du MEN « Pour l'enseignement de la lecture et de l'écriture au CP » 4 Circulaires du MEN relatives à l'enseignement des fondamentaux 	Programmation en langue anglaise pour les domaines de « Questionner le monde »
Enseignants des classes maternelles bilingues	<ul style="list-style-type: none"> Analyse des résultats des élèves aux évaluations nationales CP de septembre 2018 ; Identification des difficultés et suivi des progrès des élèves. 	<ul style="list-style-type: none"> Résultats des élèves 	Fiches de séances d'apprentissage articulant les deux langues : français /anglais
Enseignants des CP bilingues	<p>Apprentissage des fondamentaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> Compréhension de l'écrit (quels appuis en langue anglaise ?) Langage oral Lexique (enrichissement lexical) Enseignements artistiques et maîtrise de la langue au CP (transversalité des apprentissages) 	<ul style="list-style-type: none"> Ressources EDUSCOL 	<p>Fiches de séances articulant les deux langues : français /anglais</p> <p>Élaboration d'une liste thématique d'albums en anglais</p>
Enseignants des classes maternelles bilingues	<p>Préparation aux apprentissages fondamentaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> Les premiers outils pour structurer la pensée (le jeu et la manipulation dans ces apprentissages) 	<ul style="list-style-type: none"> Ressources EDUSCOL 	Fiches de séances articulant les deux langues : français /anglais
Enseignants des CP bilingues	<p>Apprentissage des fondamentaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> Mathématiques (Connaissance des nombres compris entre 69 et 99, calcul en ligne et résolution de problèmes) 	<ul style="list-style-type: none"> Ressources EDUSCOL Le plan Villani Torrosian 	
Enseignants des classes maternelles bilingues	<p>Préparation aux apprentissages fondamentaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> Lexique (enrichissement lexical) Phonologie (connaissance et manipulation des unités sonores de la langue) Langage oral 	Ressources EDUSCOL	Élaboration d'un imagier bilingue

2. Les formations dispensées aux enseignants du second degré

Au Plan Académique de Formation (PAF), le module « Aide à la préparation à l'examen à la certification en langue » a été mis en place pour 15 heures de formation. Cette dernière a été dispensée à Saint-Barthélemy (sur 8 inscrits aucun candidat ne s'est présenté à l'examen final) et à Saint-Martin (sur 27 candidats inscrits, 4 ont été admis). Le niveau d'anglais des candidats était insuffisant pour prétendre réussir.

Les perspectives pour l'année scolaire prochaine sont de reconduire le même module de formation précédemment décrit à Saint-Barthélemy et à Saint-Martin. Un autre dispositif intitulé « Renforcement linguistique en anglais » sera inscrit au PAF et comptera deux modules avec pour objectifs respectifs de renforcer les compétences orales afin d'atteindre le niveau B2 ou C1 et de renforcer les compétences en compréhension écrite.

Il serait également souhaitable, une fois la coopération actée avec Sint Maarten, de proposer comme en 2016 des formations en partenariat avec l'université de St. Martin (USM), située en partie hollandaise.

V. Les points à améliorer

Difficultés rencontrées dans le 1 ^{er} degré	Préconisations
Travail en binôme	<ul style="list-style-type: none">- Penser et mettre en œuvre des contenus de formation visant à développer le travail collaboratif entre enseignants ;- Poursuivre les formations visant à assurer la complémentarité entre les deux langues (gestion des transferts d'une langue à l'autre) ;- Continuer à développer les compétences des enseignants pour l'enseignement des disciplines non linguistiques en anglais.
Insuffisance du temps de concertation	<ul style="list-style-type: none">- Pérenniser et renforcer le dispositif des « enseignants référents des classes bilingues ».
Méconnaissance du document cadre par certains acteurs de l'éducation nationale	<ul style="list-style-type: none">- Assurer une plus large diffusion des documents qui cadrent le fonctionnement des classes bilingues.
Sorties et entrées fréquentes dans le dispositif bilingue	<ul style="list-style-type: none">- Faciliter le maintien des élèves dans le dispositif bilingue.
Rencontre insuffisante avec les parents d'élèves	<ul style="list-style-type: none">- Faciliter les échanges avec les parents pour garder leur CONFIANCE.
Différences entre les deux territoires de la circonscription	<ul style="list-style-type: none">- Modifier les modalités de fonctionnement en tenant plus compte du contexte linguistique des deux territoires.

Difficultés rencontrées dans le 2 nd degré	Préconisations
Affectation aléatoire d'élèves dans la classe de 6^{ème} dédiée à l'enseignement bilingue	<ul style="list-style-type: none">- Meilleure concertation des équipes pédagogiques du collège et des enseignants ayant en charge les classes de CM2 ;- Analyse croisée des dossiers des élèves de CM2 par les personnels des services de l'éducation nationale de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin en charge du pilotage et du suivi des classes bilingues (prise en compte d'une part, de l'évaluation nationale en LV1 et d'autre part, des bulletins des élèves) ;- Stabiliser une cohorte significative pour l'évaluation de l'enseignement bilingue dès la classe de 6^{ème}.
Vivier restreint d'enseignants ayant les compétences pour enseigner leurs disciplines en français et en anglais par rapport à l'expansion progressive des classes dites bilingues	<ul style="list-style-type: none">- Poursuivre et intensifier le travail collaboratif entre la DPES et les services de l'éducation nationale de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin (Exemples : affectation des contractuels en amont de la rentrée scolaire et visibilité sur les départs et arrivées des titulaires) ;- Propositions d'emplois du temps par les équipes de direction des deux collèges concernés prenant en compte les compétences de collègues capables d'assurer ce type d'enseignement ;- Prise en considération et adaptabilité des autres établissements scolaires pour permettre la mise à disposition de collègues en possession de la DNL ou aptes à enseigner dans les deux langues.
Insuffisance de formations adéquates à ce type d'enseignement	<ul style="list-style-type: none">- Proposer une remise à niveau en anglais pour les collègues motivés par un enseignement en français et en anglais ;- Dispenser la formation annuelle « Aide à la préparation à l'examen à la certification en langue anglaise » autant d'années que nécessaires ;- Étendre l'offre des formations en considérant celles dispensées dans la partie Sud de Saint-Martin.
Manque de valorisation à la fois scolaire et administrative de l'enseignement bilingue	<ul style="list-style-type: none">- Proposer un document en fin de 3^{ème} qui atteste du parcours bilingue de l'élève de la 6^{ème} à la 3^{ème} ;- Évaluer annuellement les compétences des élèves selon une grille de compétences reflétant un enseignement à la fois en français et en anglais ;- Mettre en valeur les enseignants impliqués dans cet enseignement.
Rendre davantage visible cet enseignement à l'échelle des collèges et à l'échelle des territoires	<ul style="list-style-type: none">- Mise en place de projets pédagogiques spécifiques à chaque niveau de classe ;- Création d'un concours annuel sollicitant les compétences orales des élèves en français et en anglais.

VI. Conclusion

L'enseignement bilingue est une concrétisation d'une partie du projet académique et de sa déclinaison dans les territoires de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin car il répond à l'objectif général de faire réussir tous les élèves.

Cet objectif ne peut être atteint sans, d'une part, la prise en compte du multilinguisme et d'autre part, la mise en place de leviers en faveur de la maîtrise de la langue française.

L'impact sur les apprentissages des élèves est remarquable avec des retombées linguistiques, comportementales, citoyennes et culturelles. L'impact sur les pratiques des enseignants est lui aussi indéniable avec une dimension pédagogique nouvelle et enrichissante.

Pour continuer de faire vivre ce projet et pourquoi pas l'étendre à d'autres établissements scolaires, nous devons impérativement trouver des solutions innovantes pour recruter de façon pérenne des enseignants capables d'enseigner à part égale en français et anglais.